



Genève, le 11 février 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi

Guichet Entreprises: nouvelle prestation pour les entreprises genevoises

L'Etat de Genève innove dans le service et la proximité en lançant une nouvelle prestation pour les entreprises genevoises. A l'aide d'un simple clic, elles peuvent désormais accéder à toutes les informations et réponses concernant la création, l'implantation et le développement des entreprises à Genève. Le Guichet Entreprises propose une prise en charge personnalisée des demandes et simplifie les rapports à l'administration.

Renseigner les entreprises concernant les soutiens auxquelles elles ont droit, les orienter dans leurs procédures administratives et les appuyer dans leur développement: cela permet de lever des freins auxquels les jeunes structures, ainsi que celles déjà établies, font parfois face. Afin que les entrepreneuses et entrepreneurs puissent se concentrer sur le cœur de leur métier, les relations avec l'administration doivent être les plus fluides possible. Les entreprises doivent également pouvoir compter sur un accompagnement ciblé et des procédures simplifiées.

Une prestation attendue par les entreprises

C'est l'objectif du nouveau guichet entreprises, développé et géré par l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI) du DEE. Il s'adresse à toutes les entreprises existantes ou en création, ainsi qu'à celles souhaitant s'implanter dans le canton de Genève. Outre un accès direct à un vaste catalogue de documents et de formations en ligne, cette nouvelle prestation, accessible à l'adresse guichetentreprises.ge.ch, permet aussi de poser des questions par le biais d'un formulaire ou en appelant la ligne téléphonique spécialement créée, au T. 022 388 50 50. Une équipe dédiée a été constituée au sein de l'OCEI pour répondre aux demandes.

"Avec le nouveau Guichet Entreprises, l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation s'affirme comme la véritable porte d'entrée pour les questions liées au tissu économique genevois et à son développement. Cette nouvelle prestation de l'État est désormais une réalité. Je suis ravie de pouvoir répondre à une attente régulièrement exprimée lors de mes rencontres avec les entrepreneuses et les entrepreneurs", a relevé la conseillère d'Etat Delphine Bachmann, chargée de l'économie et de l'emploi (DEE). Elle s'est en outre réjouie d'avoir un nouveau service à disposition des entreprises liant proximité et qualité.

Cette nouvelle prestation s'articule autour de quatre axes:

1. accès centralisé à l'information: mise en place d'un outil numérique qui simplifie la

- recherche et la compréhension des informations essentielles aux entreprises;
2. orientation précise: développement d'un système qui guide les entreprises vers les prestations de l'Etat et du dispositif de soutien aux entreprises adaptées à leurs besoins spécifiques;
 3. formation ciblée: création de sessions de formation régulièrement actualisées répondant aux besoins concrets des entreprises et aux évolutions du contexte économique;
 4. conseil: renseignement et accompagnement personnalisés assurés par des spécialistes de l'OCEI, pour répondre aux situations particulières.

Guichet bientôt en anglais

Le nouveau Guichet Entreprises du canton de Genève sera enrichi de services supplémentaires dans les mois à venir: ces nouvelles prestations seront annoncées via un blog rattaché au guichet. Une version anglaise du Guichet Entreprises sera également mise en ligne prochainement. Il s'agit d'une première mesure du plan directeur de l'innovation, qui sera officiellement dévoilé le 6 mars prochain.

Pour accéder au guichet:

- guichetentreprises.ge.ch
- T. 022 388 50 50, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.
- Office cantonale de l'économie et de l'emploi, rue de l'Hôtel de Ville 11, 1204 Genève

Pour toute demande presse, merci de contacter Esther Mamarbachi, porte-parole du DEE, T. 078 628 80 08 ou esther.mamarbachi@etat.ge.ch